Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,
M. Mathieu Dessureault, directeur général de la Municipalité

PRENEZ AVIS qu'une séance extraordinaire sera tenue le 30 juin à 18h 2021 en huit clos par visioconférence.

1. Ouverture et constatation du quorum
2. Constatation des modalités de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. L'utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre **2021** ;;
5. Période de questions reçues par courriel: les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour;
6. Levée de la séance.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 28e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un.

M. Mathieu Dessureault
Directeur général

Certificat de publication

Je, soussigné, Mathieu Dessureault, directeur général, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 16 et 17 heures, le 28e jour du mois de juin 2021 au bureau municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt et un

Mathieu Dessureault
Directeur général